



## REGLEMENTATION DES BATTERIES LiPo, CLASSE MOTEUR SAISON 2016

Pour la saison 2016, la commission technique, en accord avec une large majorité de compétiteurs décide de :

### **En MONO, en HYDRO et ECO,**

Maintenir les spécifications des batteries conformément au règlement NAVIGA pour les compétiteurs qui le souhaitent.

Les pilotes devront alors le déclarer par courrier ou par mail au directeur sportif.

Limiter les capacités des batteries, pour les compétiteurs qui le préfèrent.

Aucune déclaration ne sera nécessaire :

- \* Suppression de la limite de poids maximum des accus.
- \* LiPo 2S , capacité maximum 7 200 mAh
- \* LiPo 3S , capacité maximum 5 000 mAh

Distinguer les pilotes dans les classements :

Par l'ajout de la lettre N au n° de licence FFMN pour les compétiteurs courant avec les règles NAVIGA. Les sélections aux épreuves internationales seront prioritairement faites avec les pilotes courant avec les règles NAVIGA , indépendamment donc du classement général.

Maintenir les contrôles :

\* Règles NAVIGA sans changement, packs de 280 g ou de 560 g au maximum selon les catégories ;

\* Sinon, les batteries doivent être dans leur état d'origine, les dimensions et le poids doivent être conformes aux données du fabricant. Les packs ne doivent pas être modifiés, les étiquettes, les gaines, le hard-case doivent être intacts, etc... En cas de litige, le pilote devra apporter la preuve qu'il n'y a pas eu de modification du pack : photos extraites d'un catalogue, site Web ou par d'autres moyens.

### **En MINI MONO et MINI HYDRO,**

Maintenir les spécifications des batteries conformément au règlement NAVIGA.

Pour la commission technique, le Directeur Sportif,  
Philippe MOREL